

CAMPING

Tarifs des bornes multiservices du **STOP ACCUEIL CAMPING-CARS** pour l'année **2019** :

- électricité : **2 € pour 4 heures**
- eau : **2 € pour 100 litres**

Le tarif d'emplacement pour les toiles de tente reste fixé à **2€ par jour et par personne** ; gratuit pour les enfants de moins de 10 ans

Selon délibération n°5 du 12 décembre 2018.



DROIT DE PLACE

Tarifs 2019 des droits de place :

► **80.00€** pour les commerçants non sédentaires sauf métiers de bouche, montant forfaitaire.

Selon délibération n°6 du 12 décembre 2018.



BASCULE PUBLIQUE

Tarifs 2019 de la bascule publique :

◆ 1T à 10T	4,00€
◆ 10 T à 25 T	5,00€
◆ 25 T à 35T	9,00€
◆ 35 T à 50 T	10,00€

Selon délibération n°7 du 12 décembre 2018.



PARTICIPATION VOYAGE SCOLAIRE

Participation aux projets éducatifs (voyages scolaires) :

- **40,00€** pour les voyages en France
- **60,00€** pour les voyages à l'étranger

Elle sera versée directement à la famille sur présentation de l'attestation de participation au séjour, et d'un relevé d'identité bancaire

Selon délibération n°8 du 12 décembre 2018.



CIMETIERE

Reconduction pour 2019 le tarif des concessions au cimetière :

➤ **Concessions perpétuelles** **35,00 €/m²**

- location du caveau :

➤ **5 € / semaine**

La durée maximale d'occupation du caveau est de 1 an.

Un registre pour le décompte des sommes dues sera ouvert en Mairie.

Le recouvrement des paiements sera effectué trimestriellement et les sommes versées dans la caisse du Trésorier de la Collectivité.

- Concession d'une case du columbarium aux conditions et durées suivantes :
 -
 - 15 ans : **300€**
 - 30 ans : **400€**
 - Renouvellement : **150€**
- Les concessions du columbarium ne sont à la vente qu'aux habitants de la Commune.

Selon délibération n°9 du 12 décembre 2018.



SALLE CULTURELLE

Tarifs de location et de vente pour les animations ayant lieu à la salle culturelle Desoubsdanes en 2019 :

- **Vente de billets de spectacle :**
 - Prix d'entrée selon la manifestation 7,50€ ou 10€
 - Tarif réduit pour les scolaires ou les étudiants : 40% du prix d'entrée
- **Location de la salle :**
 - Associations de la Commune : gratuit
 - Associations intercommunales : 150€/journée
 - Comité de Jumelage : gratuit
 - Associations organisant une manifestation à caractère caritatif : gratuit
 - Expositions et stages culturels : 150€ pour 21 jours calendaires ; 5,00€ par jour supplémentaire
 - Professionnels du spectacle : 150€ par jour salle prêtée sans matériel (scène, sono...) ; 250€ par jour salle prêtée avec matériel
 - Caution : 300€

Selon délibération n°11 du 12 décembre 2018.

SALLE POLYVALENTE

□ **Salle + bar + office traiteur :**

	<u>Commune :</u>	<u>Hors Commune :</u>
- ½ journée	60 €	100 €
- journée hors week-end	100 €	200 €
- forfait week-end	210 €	300 €
Prix par couvert :	0,20 € l'unité	

- **Forfait restaurateurs**

- Commune **150 €** (couverts compris)
- Hors Commune **200 €** (couverts compris)

- **Association (Siège Social) :**

- **Commune :** 1^{ère} location gratuite - gratuité pour les Sapeurs-pompiers et l'Ecole Publique. - autre location sur demande.
- **Hors Commune :** payante selon la location désirée.

- **Agents Communaux :** 50 % selon la location désirée.
- **Agents des Collectivités (CCOL, Maison de Retraite, Syndicat Mixte) et habitant la Commune :** 50 % selon la location désirée.

Conditions de location :

- 50% d'acompte à la réservation, solde après la location.
- Un chèque de caution de **300 €** sera demandé à la prise de possession des clés.
- Un chèque de caution de **100 €** pour la clé sécurisée.

Selon délibération n°10 du 12 décembre 2018.



STANDS

Tarifs 2019 des locations des emplacements et des chapiteaux :

1. Emplacements (Marché de Noël, etc) :

- Sans stands extérieurs / ml : 2€
- Sans stands intérieurs / ml : 4€
- Sous chapiteau/ ml : 4€
- Avec stand 2,5 x 2,5 : 12€
- Avec stand 2,5 x 5 : 15€
- Avec stand 3 x 5 : 20€

2. Locations chapiteaux :

○ Stands 2,5 x 2,5m ; 2,5 x 5m ; 3 x 5m :

- Associations communales : gratuit
- Associations du territoire de la CCOL : 15€ le 1^{er}, 10€ les suivants, gratuit pour le Comité de Jumelage, le FC des Deux Vallées
- Les communes du territoire de la CCOL : gratuit
- Communauté de Communes pour les animations sportives & culturelles : gratuit
- Les communes et associations hors territoire de la CCOL : pas de prêt
- Les particuliers : 50€ (pose, dépose, transport) pour 1 stand, 70€ 2 stands, 80€ 3 stands
- Les repas de rue : gratuit

Pour tous, dégradations et réparation à leur charge et caution 100€/stand

○ Chapiteaux 8 x 6m :

- Associations communales : gratuit
- Associations et communes du territoire de la CCOL : 100€/chapiteaux ; gratuit pour le Comité de Jumelage, le FC des Deux Vallées et la Communauté de Communes pour les animations sportives & culturelles
- Associations et communes hors territoire CCOL: pas de prêt

Pour tous, dégradations et réparation à leur charge et caution 300€/stand

Selon délibération n°12 du 12 décembre 2018.



TICHETS DE CANTINE

Le tarif des repas pris au restaurant scolaire à compter du **1^{er} octobre 2018** :

Enfants	2,30 €
Adultes	5,00 €

Le tarif adulte s'applique aux personnes suivantes :

- enseignants, personnes extérieures.

Selon délibération n°10 du 19 septembre 2018.

